

III - Activité	61
A. Sylviculture	63
1- Paysages sylvicoles	63
2- Infrastructures et exploitation	66
B. Agriculture	68
1- Etat des lieux / dynamique	68
2- Paysages agricoles	70

III. ACTIVITE

L'activité est le principal générateur du paysage, tout particulièrement en milieu rural.

Eléments d'occupation du sol, la sylviculture et l'agriculture, ont une influence déterminante.

Dans ce secteur, **le territoire est difficile à exploiter.**

Apreté du relief, pauvreté du sol et rudesse du climat imposent une lutte permanente de l'homme.

(Seule l'eau s'offre avec une certaine facilité.

Pourtant, de l'activité liée à l'eau ne restent aujourd'hui presque que des minicentrales.)

Cette résistance du site est responsable à la fois :

- de la **pérennité** et la **fragilité** du paysage : s'il a été préservé d'une exploitation intensive (agricole et forestière), certaines terres sont menacées par la déprise

- de sa **faible valorisation** et de sa **forte valeur ajoutée** : en matière d'agriculture, si le rendement des sols ne saurait rivaliser avec certaines régions, le cours du lait à Comté ne se compare pas non plus au cours du lait industriel

Dans la perspective de ce plan de gestion et d'une réflexion sur l'évolution du site classé, le diagnostic des activités économiques présentes sur et autour du site est indispensable.

Dans un premier temps, c'est essentiellement des **enjeux paysagers**, risques et bénéfices possibles, dont il sera question.

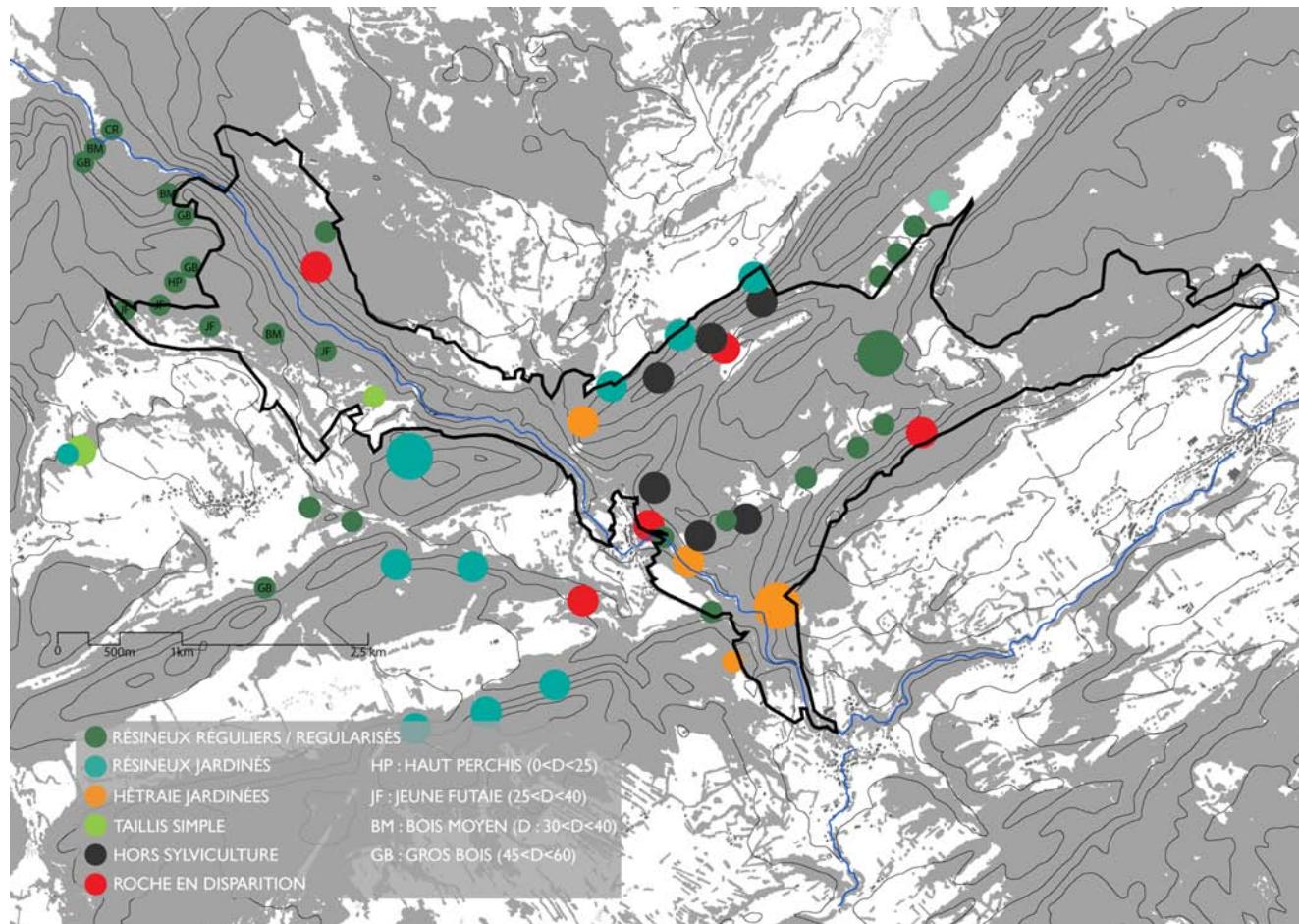
Dans un second temps une explicitation des pratiques ayant généré les paysages reconnus par le classement et cette première phase de diagnostic devra être effectuée.

Le travail d'atelier avec les acteurs concernés devra permettre de réaliser cet **état des pratiques** et de déterminer ce qui appartient à la **gestion courante du site classé**.

III. ACTIVITE

A. Sylviculture

1. Paysages sylvicoles



Les boisements occupent **la majeure partie du site**, la sylviculture joue un rôle important dans le devenir du site classé.

La grande masse perçue de loin regroupe **des types de forêt différents**, en essence et en traitement : parcelles conifères, caducs ou mixtes, en traitement régulier ou irrégulier, ainsi que quelques taillis, de noisetiers notamment.

Le traitement en futaie jardinée domine et tend à être présenté, par l'ONF comme par le CRPF, comme le modèle à privilégier, adapté à ce terrain difficile et à fortes contraintes environnementales.

Mais le site répond à des situations variées, par leur sol et leur pente, ainsi que par leur exposition visuelle et leur fréquentation.

La gestion sylvicole a une incidence :

- sur les ouvertures visuelles
- sur la perception des roches, prairies et autres points de repères
- sur son voisinage agricole
- sur la diversité et la constance du paysage
- sur la qualité du vécu du site.

Cette partie propose un tour des différents types de boisements du site et de leur intérêt paysager.

Les futaies jardinées

Ce type de traitement assure une **exploitation et un renouvellement permanents de la couverture boisée**. Il est **particulièrement adapté** aux zones de forêt composant un **cadre boisé**.

Imposant des prélevements tous les 12 ans environ, il est **sensible aux méthodes d'exploitation**. C'est donc sous conditions qu'il convient aux secteurs fréquentés par les promeneurs.

En fonction des terrains -topographie, sol, visibilité, fréquentation- il peut apparaître plus ou moins opportun de chercher une irrégularisation.

Un **couverт permanent n'est pas** paysagèrement **nécessaire, en terrain plats et peu visibles**

Il est **inapproprié** là où une **réouverture** (cf futaie régulière) pourrait mettre en valeur le site (Paradis), ou résoudre une situation de cohabitation mettant l'agriculture (et la prairie) en difficulté (Paradis Entrecôte).

Il y a trois types de futaies jardinées, résineuses caduques ou mixtes.

- adaptées aux côtes boisées
- inadaptées pour la mise en exergue du relief
- adaptées avec précautions d'exploitation aux secteurs grand public



- Les futaies jardinées résineuses

sont encore **peu réellement présentes** sur le site. Elles sont **préconisées systématiquement** pour la conversion des futaies régulières résineuses.

La **connotation montagne des résineux** convient particulièrement aux **altimétries élevées** et aux positions éloignées des villages.

- adaptées en situation éloignée des villages et de la Saine

- Les futaies jardinées caduques (hêtraies)

sont notamment présentes **autour de la cascade du bief de la Ruine**.

En terrain rocheux les hêtres proposent un **paysage proche très harmonieux**, complet, en **variations sur les gris blanc des troncs et des pierres, et des verts des feuillages et des mousses**.

Les hêtraies offrent en outre un fort **attrait automnal**.

- adaptées aux situations spectaculaires

- Les futaies mélangées

dominent l'**ensemble du site classé**.

Elles offre un paysage équilibré, mêlant nuances de verts en été, et feuillage des persistants et branchage des caducs en hiver.

C'est cependant, vécu de l'intérieur, un type de boisement **plus difficile à lire et à apprécier** pour le grand public.

- adaptées aux situations ordinaires

Les futaies régulières de résineux

Elles sont issues majoritairement de **plantations de terres agricoles**.

Elles prennent surtout place sur des terrains plats. Leur **impact paysager** concerne essentiellement les **belvédères** du site : Bulay, Couliou, Roche Fendue. Composé d'arbres appartenant à une même classe de diamètre, simultanément à maturité, ce type de traitement génère des **coupes rases** de parcelles, modifiant radicalement le paysage.

Ce type de coupe donne aux boisements agricoles une **capacité de réversibilité**, et leur offre la possibilité de retrouver leur **vocation d'origine**.

Ce retour peut présenter un **intérêt paysager et agricole**.

Ce type de boisement est **privé de lisière**. Cela accentue le caractère artificiel des boisements et leur **manque d'intégration**. Lors de l'exploitation, **rien n'amortit l'impact des coupes rases**.

Très denses, ces plantations sont **peu accueillantes sur de grandes étendues**.

- *réversible*
- *manque de lisière*
- *adaptées aux situations peu exposées*
- *provisoirement adaptées aux situations à ouvrir*
- *adaptées en situation éloignée des villages et de la Saine*
- *petites surfaces adaptées aux secteurs fréquentés*

- Les futaies irrégulières exploitées par coupe rase

correspondent à des **situations de pente très forte et de parcelle étroite**, comme dans les gorges ou en contrebas de la route de Syam.

Ce n'est pas le mode de gestion mais un accident d'exploitation qui génère la coupe rase. Ce cas particulier est important, car il peut concerner des **parcelles très visibles**. Les **conditions** de son acceptabilité ou de son évitement sont à déterminer.

- à préciser dans le cadre d'une concertation



- Les taillis

sont marginaux.

Ils correspondent à deux histoires, traces d'un **type d'exploitation** aujourd'hui globalement **abandonné** ou **colonisation** de nouveaux espaces (prairies écorchées du Bayard)

Le taillis est **généralement** un type de traitement régulier, de **cycle court**. Il concilie donc à la fois les **inconvénients d'exploitation de la futaie jardinée (fréquence)** et **ceux de la futaie régulière (coupe rase)**.

Leur **image civilisée** et leur **échelle** leur confèrent un potentiel de **lisière agriculture / boisements**.

- *adaptés en lisière espace ouvert / espace fermé*



- **Les groupes d'intérêt écologique** et « hors sylviculture » (plans d'aménagement)

sont laissées à leur évolution spontanée.

L'**absence de gestion** permet à court ou moyen terme le **maintien du couvert** mais crée des **boisements fragiles** dans le temps, soumis au vieillissement et aux aléas climatiques.

Elle est **incompatible à la fois** avec le **maintien des ouvertures** intéressantes et le **dégagement des points de repères**, et avec le **pérennisation du couvert boisé**.

- *inadaptées aux situations exposées et spectaculaires*
- *inadaptées au dégagement de la roche*
- *inadaptées aux situations fréquentées par le public*

III. ACTIVITE

A. Sylviculture

2. Infrastructures et exploitation

La sylviculture s'appuie sur une infrastructure, nécessaire à la gestion comme à l'exploitation.

Le site classé est déjà relativement aménagé et, à priori, aucune création n'est envisagée dans les prochaines années.

Des élargissements de chemin ou de plateforme, des conversions de pistes pourraient être cependant souhaités par les forestiers.

Parmi les infrastructures existantes, certaines semblent aujourd'hui bien adaptées, mais d'autres manquent de qualité ou d'intégration

Souvent partagées avec d'autres usagers, elles jouent un rôle important dans le vécu du site.

L'amélioration et l'entretien des infrastructures fera l'objet de préconisations.



Chemin – praticabilité



Chemin – insertion dans la pente

Les **chemins partagés** par les promeneurs et les forestiers doivent pouvoir rester **praticables** après exploitation.

La praticabilité dépend notamment des **matériaux**, de l'**écoulement de l'eau**, de la **luminosité**, des **dimensions**. Le traitement doit être **adapté en fonction des situations** (pente, visibilité, fréquentation).

L'insertion dans la pente conditionne l'insertion dans le boisement.

La présence **d'arbres à niveau avec le chemin**, ou non, accentue le sentiment d'être dans la forêt ou d'être sur un versant. De même la **hauteur des talus et leur traitement** influent sur la sensation du chemin, inclus ou exclu du boisement.



Place de dépôt

Les places de dépôt sont des surfaces destinées à recevoir les bois coupés. Elles se situent aux intersections des pistes et des chemins. Selon leur traitement, leur perception est très différente.

Matériaux/revêtement de sol, travail des limites et nivellation peuvent favoriser leur intégration, et atténuer l'effet infrastructure provisoire.



Place de retournement

Les places de retournement sont moins nombreuses mais de plus **grandes dimensions**. Comme leur nom l'indique elles doivent permettre le **retournement des grumiers**. Situées **au cœur de la forêt**, souvent en extrémité des chemins, un **caractère routier** leur est **particulièrement inappropriate** et incite à des usages déplacés comme les dépôts de gravats déchets. Limites, sol et nivellation sont là aussi primordiaux.



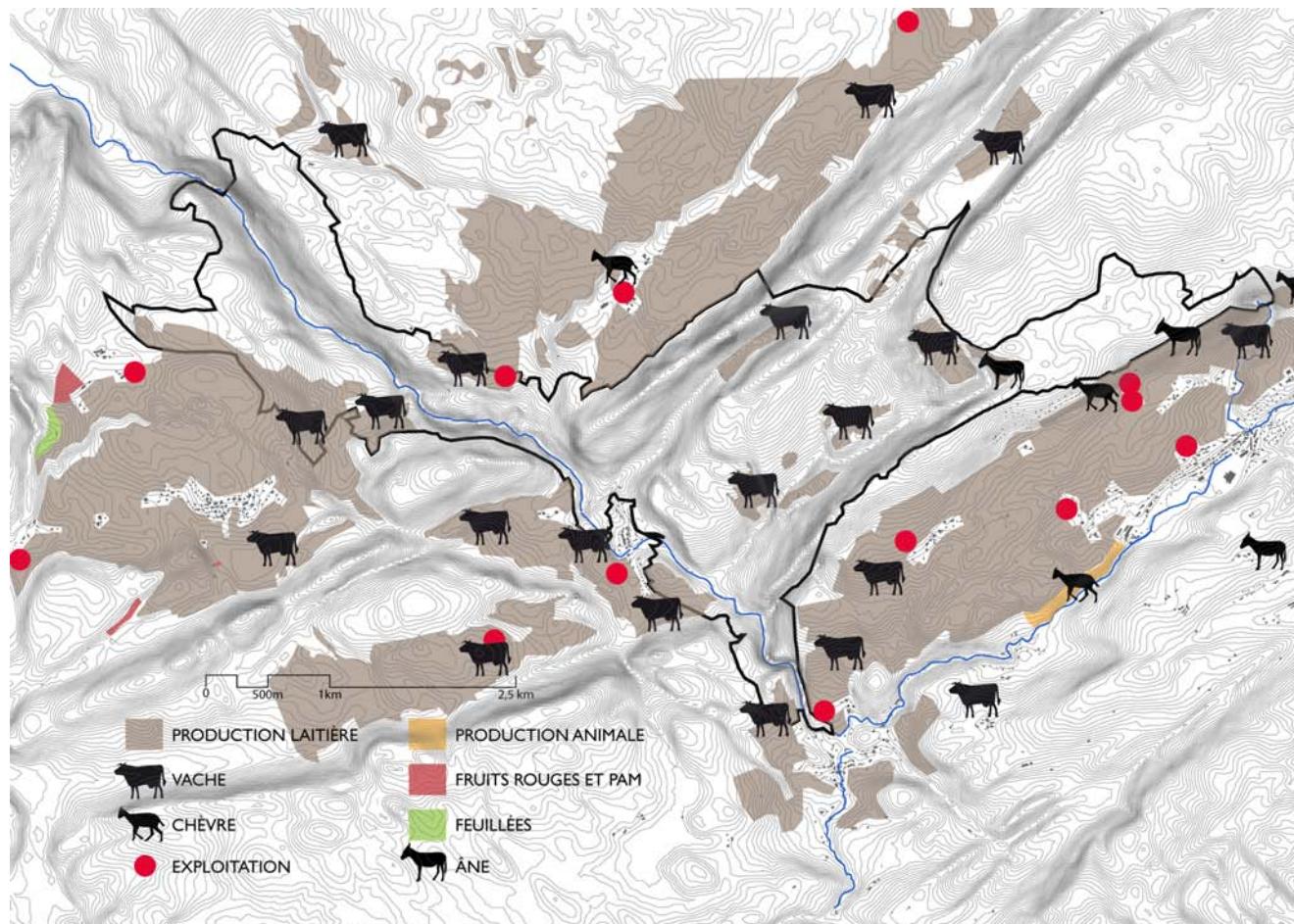
Exploitation

Les **traces** de l'exploitation peuvent être multiples : dégradation des chemins, érosion et/ou tassement du sol, lésion des arbres, fragilisation et mise à nu des talus, dispersion désordonnée des restes de coupes. Toutes n'ont pas les mêmes conséquences, mais une **exploitation soigneuse** peut **limiter les conflits d'usage**. Le patrimoine forestier et l'image du site classée doivent aussi être respectée par l'exploitation.

III. ACTIVITE

B. Agriculture

1. Etat des lieux agricole / dynamiques



Tirée par l'Appellation d'Origine Protégée Comté, l'agriculture locale est aujourd'hui spécialisée dans la **production laitière**. Cette orientation très largement dominante produit un paysage marqué par les **prairies**.

Dans leur quasi totalité, ces prairies sont à la fois **pâturées et fauchées**.

Pâturage

La **distance aux exploitations** est une limite importante au pâturage des vaches laitières. Astreintes à la traite, elles sont maintenues à proximité des fermes, pour limiter la perte de lait sans investir dans une **trayeuse mobile**.

Cette volonté de **sédentarisation** des laitières au plus près amène au développement des pratiques d'**affouage en vert** pour compenser le manque de pâtures autour des fermes.

Ce mécanisme **accentue les besoins en fauche** et renforce la nécessité de **rendre mécanisables les terres**.

L'absence de ferme au cœur du site classé entérine le **faible attrait agricole** (génisses seulement) du cœur du site, éloigné des trayeuses et des stabulations.

La présence **d'animaux sauvages** (lynx aujourd'hui, loup peut-être demain), et la prolifération de **tiques** fragilisent également les prairies du site.

Le pâturage a une incidence :

- sur les **clôtures**
- sur la **ressource en eau** (éventuellement par une installation permettant la récupération de la pluie).
- sur la **valorisation des terres** mal ou non mécanisables.



Fauche et alimentation hivernale du bétail

La **fauche** (et éventuellement l'**amélioration agricole**) permet l'**entretien de l'ouverture** dans les terrains tendant à l'**enrichissement**.

Elle est cependant **mal aisée dans un territoire comme celui-ci, contrariée à la fois par les roches et par la pente.**

La quantité de bêtes nécessitant d'importants volumes de foin, les agriculteurs sont contraints de modifier lourdement leur terrain ou d'exploiter des terres ailleurs.

L'**amélioration agricole des prairies** passe par l'**émettement de la roche** dans sa couche superficielle (passage du casse-cailloux), et l'**arrachage de haies**.

Elle s'accompagne d'au moins un **semis de mélange fourrager**, éventuellement précédé d'un **semis d'orge et d'amendements**.

Cette amélioration soumet le paysage à un **risque d'uniformisation et de banalisation** :

- par la **modification du milieu et de la qualité des prairies**
- par la **modification des échelles de parcellaire**.

D'après plusieurs agriculteurs rencontrés, l'**autonomie** dans l'alimentation des bêtes joue un rôle primordial pour la **pérennité de leur exploitation**.

L'autonomie demande des **surfaces** suffisantes pour avoir les quantités nécessaires de **foin** et pour produire des **céréales**.

Elle implique :

- la **réouverture de terres boisées**
- l'apparition de **céréales dans le paysage**.

De telles évolutions semblent possibles, à condition qu'elles **trouvent leur place et leurs modalités**.

Cette demande devra être confirmée par les agriculteurs.

Le casse-cailloux

Les zones à vocation pastorale (pâturages extensifs, pelouses...) sont composées d'une mosaïque de milieux (dalles rocheuses, lapiaz, strates herbacées, ligneux bas et quelques ligneux hauts) qui font la richesse biologique de ces espaces. Ces pâturages étaient autrefois entretenus manuellement par de nombreux exploitants qui disposaient chacun d'une surface relativement réduite.

De la difficulté de l'entretien des pâturages extensifs
Les pâturages extensifs demandent plus de travail pour clôturer, surveiller le bétail et lutter manuellement contre les « mauvaises herbes » et le reboisement. La diminution de la main-d'œuvre, la mécanisation et l'augmentation des surfaces ont accentué ce phénomène. De nombreuses zones de pâturages ont été abandonnées pour ces raisons. Pour un agriculteur, le passage du casse-cailloux, outre qu'il facilite l'entretien des pâturages, permet d'augmenter la surface fauchable et d'éviter les casses mécaniques lors des interventions de fauchage.

Le casse-cailloux est utilisé depuis les années 1970 pour concasser les roches affleurantes dans les prairies et pâturages du Jura. Il a connu un réel essor depuis une vingtaine d'années avec l'apparition de machines puissantes qui permettent de s'attaquer à de très grosses roches ainsi qu'aux souches pour rendre un sol plat et fin sur 10 à 20 cm de profondeur. Son utilisation modifie radicalement le milieu. Un certain nombre d'agriculteurs possède aujourd'hui leur propre engin.

Des effets du casse-cailloux

L'effet du casse-cailloux, lorsqu'il est utilisé massivement, sur les milieux naturels est jugé comme catastrophique par les naturalistes car il uniformise le milieu naturel : là où il y avait une mosaïque de rochers, de buissons et de pelouses, il ne subsiste plus qu'une surface homogène constituée d'un mélange de terre et de petits cailloux. Le passage du casse-cailloux entraîne donc :

- La disparition des habitats rocheux et donc de la faune et de la flore associées.
- La disparition des zones de transition entre pelouses et dalles rocheuses qui abritent des espèces particulières à ces milieux (écotones).
- À cet effet immédiat, viennent s'ajouter des effets à plus long terme, souvent insidieux, liées à l'intensification des pratiques. Si le casse-cailloux peut favoriser les espèces des pelouses au détriment des espèces des groupements rocheux, son passage est souvent suivi d'une intensification des pratiques, intensité du pâturage, mais surtout augmentation de la fertilisation. Cette dernière a un effet à long terme catastrophique et presque irréversible sur la composition de la flore des pelouses.
- Dans les cas les plus extrêmes, les exploitants sont parfois tentés de semer une prairie artificielle et son cortège d'intrants, la disparition pure et simple de la pelouse sèche est alors inévitable.

II. ACTIVITE

B. Agriculture

2. Paysages agricoles

Aujourd'hui quatre types de paysages agricoles coexistent, pré-bois, prairies bocagères, prairies ouvertes, prairies écorchées.

Les différences de terrain et de situation -topographie, sol, exploitabilité, proximité des fermes- ont générée cette diversité paysagère et en conditionnent la pérennité.

La conciliation de ces différences avec les contraintes de production est un enjeu du devenir du territoire.

Paysages et milieux sont également importants dans le cadre de l'Appellation d'origine protégée, qui justifie la protection du marché et le prix de vente du lait. Un rappel des éléments clefs du Cahier des Charges est présent en annexes et dans l'extrait qui suit.



Les prés-bois



Les prairies bocagères

Prairie mêlée de bosquets d'arbres, les pré-bois offre un **paysage d'ombre et lumière**. Cette structure donne l'échelle du **grand paysage**, tout en restant **accessible à l'homme**.

Inadaptés à la mécanisation, ils se prêtent au pâturage, proposant en outre un abri aux vaches.

La présence de **roche** ou une **forte pente** est un moindre obstacle dans ce type de prairie.

Ce paysage est adapté aux situations **d'interface entre bois et prairie**, il est compatible dans son usage avec les situations de **proximité des fermes**.

Le **bois** des arbres est valorisable.

Prairies structurées par un réseau de haies plus ou moins continu, les prairies bocagères découpent le grand paysage pour le mettre à **l'échelle de l'homme**. La forte présence des haies crée un **paysage dense et domestique**.

Bien que des arbustes soient présents, la structure dissocie végétaux et prairies, restant **ouverte à la mécanisation**.

En sol superficiel, la roche est une limite à la mécanisation, mais la présence des haies apporte une protection favorable contre l'érosion, notamment dans les pentes.

Ce paysage est adapté aux **abords des villages** et à la **proximité de fermes**.

Les produits des arbustes, **fleurs ou fruits** sont valorisables.



Les prairies ouvertes

Ces prairies **opposent le « plat » de leur ouverture aux boisements et/ou aux côtes qui les jouxtent.** S'étalant dans la vallée ou plongeant dans l'horizon, elles **épousent le grand paysage.**

Dans la continuité de leur revêtement, les ombres révèlent les mouvements du terrain, et les variations de couleurs les variations du sous-sol.

Elles offrent un **paysage de sol.**

Son **adaptation à la mécanisation** est limité par le « bocage foncier » du **morcellement parcellaire**



Les prairies écorchées

Prairies sèches à sol affleurant, leur herbe rase fait la part belle à la roche.

Elles offrent un paysage évocateur de la **puissance de la montagne.**

Complètement inadaptées à la mécanisation (tant par la roche que par la pente), peu appréciées des agriculteurs, elles sont **colonisées par** des arbustes qui tendent à faire disparaître les tracés rocheux.

Derrière les taillis de noisetiers, la forêt attend son tour prêt à s'approprier ces sites en désaffection.

Ces terres sont aujourd'hui confiées au pâturage d'ânes et de chèvres, seuls garants de l'ouverture.

AOP Comté - chapitre 6,3.,Descriptions de l'interaction causale entre l'aire géographique et les caractéristiques du produit:

« Les régions agricoles concernées se distinguent par la pauvreté de leurs sols et par la rigueur de leur relief et de leur climat ainsi que par la nature calcaire et molassique du substratum géologique. Cette association géoclimatique particulière est très favorable à la production herbagère de qualité et donc à l'élevage bovin. Elle permet le développement de prairies naturelles d'une grande richesse floristique (flores spécifiques (et notamment de dicotylédones) très favorables au développement de composés aromatiques dans les fromages.)

C'est dans ces milieux difficiles, où il était impossible de développer d'autres ressources, que les gros fromages à pâte dure se sont imposés. Pour des hommes installés sur les rudes pentes montagneuses, produire un fromage de garde était la seule manière d'élaborer un aliment de conservation à base de l'abondant lait d'été qui puisse supporter la longueur des hivers. Très tôt, le milieu hostile, mais en même temps prodigue en herbe, a suscité chez les éleveurs une logique de fabrication d'un fromage de grande taille et de grande conservation, capable d'être commercialisé au loin. Ces grands volumes de lait nécessaires à l'élaboration de fromages de grande taille ont entraîné une solidarité forte des populations et des règles de vie commune particulières, en un système de coopérative baptisée fruitière. »

